

Septimyl

FICHE TECHNIQUE – SOLUTION DÉSINFECTANTE

DESCRIPTION :

La Solution désinfectante Septimyl élimine 99,9% des bactéries* pour une action désinfectante de la peau saine. Ne pique pas et agit rapidement en 1 minute.

*Souches pathogènes mentionnées dans la norme EN 1040.

DÉSIGNATION :

SEPTIMYL, Solution désinfectante - Chlorhexidine aqueuse 0.5% colorée - (621714, 621715).

PRÉSENTATION

Flacon de 100 mL ou unidoses de 10x5 mL.



RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ :

Laboratoires GILBERT
Avenue du Général de Gaulle
14200 Hérouville Saint-Clair

Date de mise à jour : 19/03/2019 (Version 1)

GB_FT_BIO_011_FR

DATE DE MISE SUR LE MARCHÉ :

2 octobre 2018.

DURÉE DE PÉREMPTION :

36 mois.

CLASSIFICATION DU PRODUIT EN FRANCE :

TP1 : Produit biocide destiné à l'hygiène humaine.

SUBSTANCE ACTIVE :

Chlorhexidine digluconate 0.5% (m/v) n°CAS : 18472-51-0.

MODE D'EMPLOI :

Pulvériser à 5-10 centimètres de distance la quantité de solution nécessaire pour recouvrir correctement les parties à nettoyer ou à désinfecter. Ne pas rincer après application.

2 pulvérisations** recouvrent environ 50 cm² de surface. **1 pulvérisation = 175 mg de produit.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Lire les instructions présentes sur l'étiquetage avant emploi. Ne doit pas être utilisé en cas d'allergie à la chlorhexidine. En cas de sensations répétées d'inconfort liées à l'usage du produit, demander conseil à votre médecin. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE :

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas évacuer le produit dans les ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

CONSEILS DE PRUDENCE :

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu et / ou son récipient à travers le système de collecte sélective activé dans votre commune.

MENTIONS DE DANGER :

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ÉVALUATION EFFICACITÉ :

Activité levuricide selon la Norme EN 1275:2006

Le produit « Solution désinfectante – Chlorhexidine aqueuse 0.5% colorée » présente une activité levuricide selon la norme EN 1275 lorsqu'il est utilisé pur dès 1 minute de contact sur *Candida albicans*.

Activité bactéricide selon la Norme EN 1040:2006

Le produit « Solution désinfectante – Chlorhexidine aqueuse 0.5% colorée » présente une activité bactéricide selon la norme EN 1040 lorsqu'il est utilisé pur après un temps de contact de 1 minute, vis-à-vis de *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*.